



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture de la région
Hauts-de-France**

Amiens, le 20 novembre 2020

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement Hauts-de-France
Service Eau et Nature

Note relative aux enjeux environnementaux présentés par les colonies de Fulmar boréal (*Fulmarus glacialis*) des Hauts-de-France

1/ Présentation de l'espèce

Le Fulmar boréal (*Fulmarus glacialis*) occupe un territoire qui englobe les deux rives de l'Atlantique nord et certaines îles de l'océan Arctique. En Europe, les bastions de l'espèce sont l'Islande, les îles Féroé et les îles Britanniques.

La limite méridionale de l'aire de répartition de l'espèce se situe en France, sur les côtes de Bretagne sud. En France, les colonies sont implantées, du nord vers le sud, dans les départements du Pas-de-Calais jusqu'au Morbihan.

En hiver, le Fulmar boréal est présent au large des côtes françaises, de la mer du Nord au golfe de Gascogne.

Le Fulmar boréal (*Fulmarus glacialis*) est une espèce inféodée au milieu marin. L'essentiel du cycle de vie se déroule en mer à l'exception de la reproduction.

Il choisit, comme aires de reproduction, des corniches herbeuses, terreuses ou rocheuses, voire des cavités d'érosion, situées en principe à l'écart des dérangements humains, au niveau de falaises maritimes ou d'îles escarpées.

L'arrivée des oiseaux sur les sites de reproduction débute dès les mois de novembre et décembre. L'installation s'échelonne de novembre à mi-mai. La ponte intervient généralement à partir de la deuxième quinzaine de mai. L'incubation des œufs par les deux parents dure en moyenne 49 jours. Chaque couple ne produit qu'un seul œuf par an. Cette faible production, associée à une maturité sexuelle tardive des adultes, rend nécessaire un bon déroulement de la période de reproduction.

L'envol des jeunes, sevrés, intervient du début du mois d'août à la mi-septembre.

À l'exception des oiseaux migrateurs, les colonies de Fulmar boréal des Hauts-de-France occupent les falaises d'Ault, de la pointe de la Crèche et du cap Blanc Nez toute l'année, à l'exception du mois d'octobre.

Le Fulmar boréal figure sur les listes rouges des oiseaux menacés du Nord-Pas-de-Calais et de l'Europe, où il possède un statut de conservation « menacé ».

2/ Suivi des colonies du Pas-de-Calais

Les sites de reproduction du Fulmar boréal de la région Hauts-de-France font l'objet d'un suivi par des observateurs ornithologues depuis de nombreuses années, depuis les années 1970 pour le site d'Ault, depuis les

années 1990 pour la pointe de la Crèche et le cap Blanc Nez.

Depuis 2016, dans le cadre de l'Observatoire des Oiseaux Marins et Côtiers des sous-régions marines Manche – mer du Nord et mers celtiques porté par l'Agence Française pour la Biodiversité, un suivi coordonné de plusieurs sites de reproduction du Fulmar boréal a été réalisé par le Groupe Ornithologique Normand, le Groupe Ornithologique du Nord et du Pas-de-Calais, le Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes d'Armor et Bretagne Vivante. L'objectif de ce suivi est d'obtenir des données sur les effectifs nicheurs ainsi que sur la production en jeunes sur un ensemble de colonies témoins.

Le suivi des colonies repose sur la méthodologie du Groupe d'Intérêt Scientifique sur les Oiseaux Marins (Lang, 1987 ; Cadiou et coll., 2009), qui préconise de déterminer le nombre de :

- sites de nidification apparemment occupés (SAO) en réalisant la moyenne des effectifs maxima comptabilisés lors de trois sessions d'observation ;
- poussins produits au moyen de deux sessions d'observation.

L'évaluation de la production est établie en rapportant le nombre de poussins produits au nombre de sites de nidification apparemment occupés.

D'autres observations peuvent avoir lieu pendant la saison de reproduction, et permettent de noter les conditions particulières lors des observations.

3/ Résultats

a) Attractivité des colonies

Les effectifs reproducteurs de la colonie d'Ault sont stables depuis les années 1990 et comprennent entre 50 et 60 sites apparemment occupés. Comme les effectifs de la colonie sont stables, les observateurs n'effectuent pas de comptages systématiques.

Les effectifs du cap Blanc Nez et de la pointe de la Crèche subissent des variations d'effectifs d'une année à l'autre (confer graphiques n°2 et 3). Le nombre de SAO pour ces deux colonies décline.

La stabilité de la colonie samarienne proche, soumise aux mêmes conditions climatiques et concernée par la même aire d'alimentation, paraît de nature à exclure l'influence de paramètres environnementaux sur les variations d'effectifs constatées dans le Pas-de-Calais.

b) Productivité des colonies

Une comparaison de la productivité des trois colonies a pu être réalisée en 2018.

	prod	SAO	poussins	poussins morts
Ault	0,54	52	28	0
Wimereux	0,48	21	10	2
CBN	0,25 à 0,3	61	15 à 18	4 à 7

Tableau n°1 : Succès reproducteur des colonies des Hauts-de-France en 2018 (© Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais)

La colonie d'Ault, épargnée par les activités anthropiques, présente un meilleur succès reproducteur, et une absence de poussins retrouvés morts sur les aires de nidification.

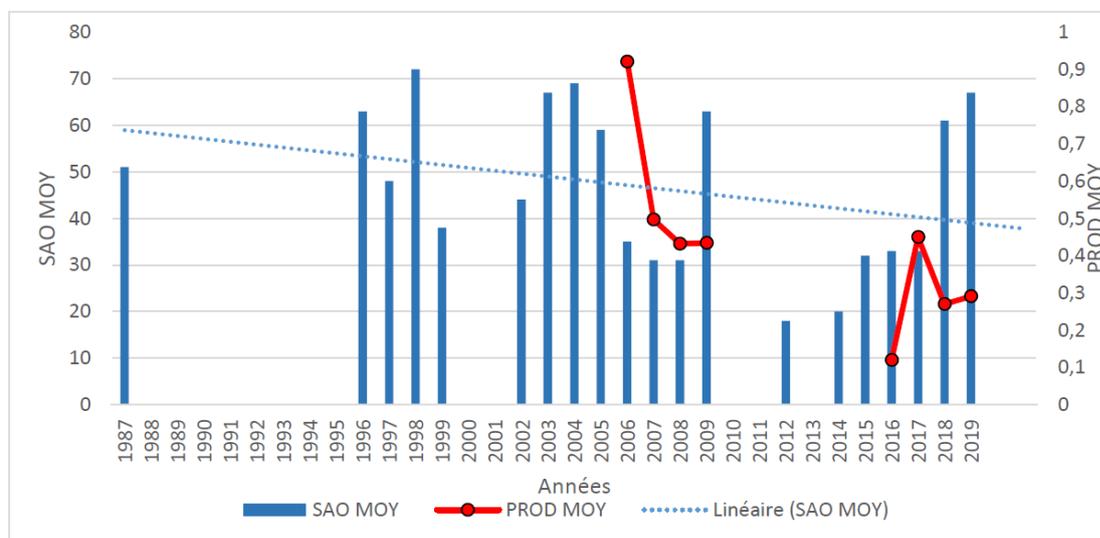
À l'inverse, tant au cap Blanc Nez qu'à la pointe de la Crèche, marqués par des activités humaines susceptibles d'occasionner des dérangements, des poussins morts ont pu être retrouvés sur les nids.



Graphique n°1 : Évolution de la population d'individus adultes de la colonie de Fulmar boréal de la pointe de la Crèche / saison reproductrice 2018 (© Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais)

Le suivi régulier de la colonie de Wimereux mené en 2018 a permis de constater des dérangements occasionnés par les activités humaines, notamment par la pratique du vol libre. En effet, à partir du 21 juillet 2018, date à partir de laquelle la pratique a pu s'effectuer, un abandon des colonies par les adultes a pu être constaté. Ce dérangement intervient pendant la période d'alimentation des jeunes Fulmars boréaux par les adultes. Le trait rose sur le graphique n°1 représente la période où les poussins sont présents sur les sites de nidification. Il ne s'agit pas d'un nombre de poussins. Il semble par conséquent que les dérangements anthropiques engendrent une mortalité sur les colonies de Fulmar boréal.

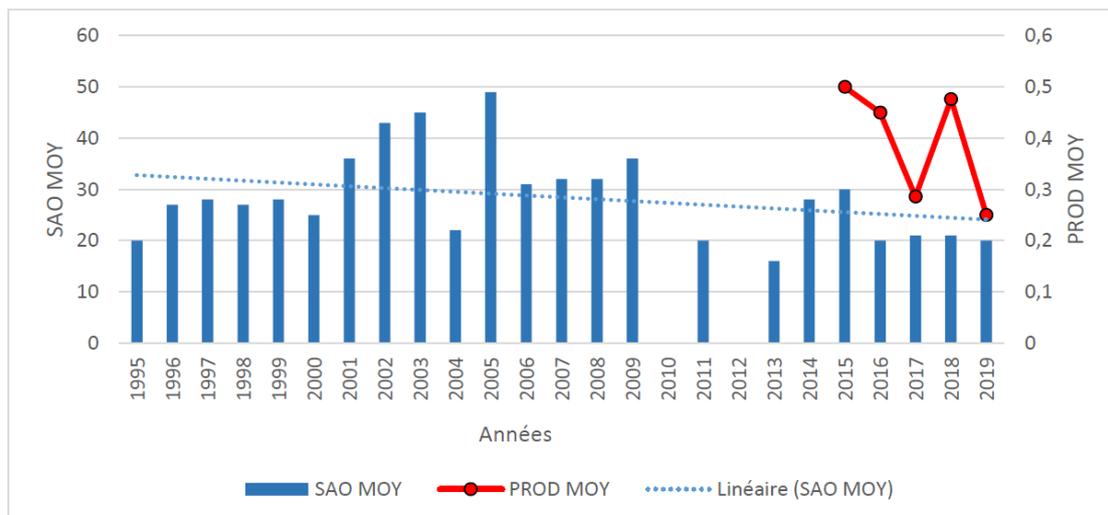
c) Évolution récente de la production des colonies de la Pointe de la Crèche et du cap Blanc Nez



Graphique n°2 : Évolution des sites apparemment occupés (SAO) et de la production de la colonie de Fulmar boréal du cap Blanc Nez (© Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais)

Les effectifs de la colonie reproductrice du cap Blanc Nez sont variables d'une année à l'autre. L'analyse des données montre une tendance globale à la diminution des sites apparemment occupés (SAO), de 60 en moyenne en 1987 à 40 en 2019. La hausse du nombre de SAO en 2018 et 2019 peut s'expliquer par une meilleure connaissance du site par les observateurs ornithologiques. Du point de vue du succès reproducteur, la production de la colonie est bonne en 2017, mauvaise en 2016, 2018 et 2019.

En 2019, la production, évaluée suivant l'indicateur de santé des oiseaux marins (Cadiou et al., 2016) est de 0,29.



Graphique n°3 : Évolution des sites apparemment occupés (SAO) et de la production de la colonie de Fulmar boréal de la pointe de la Crèche (© Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais)

Les effectifs de la colonie de Fulmar boréal de la pointe de la Crèche présentent une certaine stabilité. Depuis 2016, le nombre moyen de SAO se stabilise aux alentours de 20.

La production moyenne de la colonie tend à se dégrader sur les dernières années. En 2017 et 2019, la production est mauvaise (indicateur de santé établi à 0,25).

4/ Sources annexées

- LEGROUX, N. & PETIT-BERGHEM E. (2017). Bilan du recensement des colonies de fulmar boréal *Fulmarus glacialis* sur le littoral Nord-Pas-de-Calais. GON. 17 pages.

- LEGROUX, N. (2019). Bilan de la saison de reproduction du Fulmar boréal, de la Mouette tridactyle et des sternes sur le littoral Nord-Pas-de-Calais.

- Suivi du fulmar boréal en période de reproduction sur des colonies témoins des sous-régions marines Manche – mer du Nord et mers celtiques – Saison 2017. Coordonnateur : GALLIEN, F.

- Photographies de dérangements occasionnés par la pratique du vol libre.